



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°80

Sommaire: Refus temps partiel, Décharge direction, Action sociale, Capd, Dossier Covid, Ris formateurs, Cafipemf, Aesh, Visio Direction, Visio Education prioritaire, Mouvement, Marche Climat, Prolongation d'activité



Les 1ers refus de TEMPS PARTIEL viennent de tomber Jeudi 6 Mai

Ils ont été adressés dans les boîtes professionnelles.

Ils font suite aux entretiens qui se sont déroulés notamment fin avril auprès des IEN.

Les collègues concernés par un refus peuvent saisir la CAPD. Attention aux délais ! A FAIRE AVANT le 26 MAI

Chaque collègue pourra y indiquer ses raisons et vous pouvez y joindre des justificatifs, des documents etc... si vous le souhaitez ;

Selon la "case" cochée par l'IEN et les motifs indiqués dans le courrier, insistez là dessus pour faire la preuve du "bon fonctionnement" et de l'"intérêt général" qui sera préservé !

CAPD prévue le 7 JUIN



Le SNUipp-FSU met à disposition comme les années précédentes des modèles de saisine de la CAPD pour chaque collègue qui a vu sa demande de temps partiel refusée.

- ▶ **A envoyer par mail directement à l'IA à : ia06-dipe2@ac-nice.fr (écrivez de votre boîte professionnelle)**
- ▶ + copie à votre IEN de circonscription
- ▶ **et surtout envoyez un double au SNUipp-FSU.**
- ▶ Sans recours des intéressé-es, les délégué-es du SNUipp-FSU ne pourront intervenir en CAPD.

Dossier et modèle de recours [ici](#)



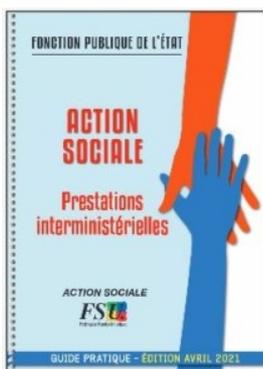
Le nouveau régime de décharges de direction a paru au BO. Rien de nouveau par rapport aux annonces de Blanquer en décembre, si ce n'est des précisions sur la ventilation des journées de décharge pour les petites écoles :

NOMBRE DE CLASSES MATERNELLE	NOMBRE DE CLASSES ÉLÉMENTAIRE	DÉCHARGE D'ENSEIGNEMENT	ALLÈGEMENT OU DÉCHARGE SUR LE SERVICE D'APC (36H)
1	1	4 jours fractionnables*	6h
2	2	12 jours par an (1 journée par mois minimum)	6h
3	3	12 jours par an (1 journée par mois minimum)	18h
4	4	1/4 hebdomadaire	18h
5 à 7	5 à 7	1/4 hebdomadaire	36h
8	8	1/3 hebdomadaire	36h
9 à 12	9 à 12	1/2 hebdomadaire	36h
-	13	3/4 hebdomadaire	36h
13 et au delà	14 et au delà	décharge totale	36h

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENH2110199C.htm>

9 postes ont été dégagés sur la dotation pour cette opération.

Les revendications du SNUipp-FSU : [ici](#)



Guide des prestations interministérielles d'action sociale 2021

La FSU met à disposition ce **vade-mecum complet de l'action sociale** interministérielle réalisé et mis à jour par le groupe fédéral action sociale et ses président.es de SRIAS. Il présente et détaille toutes les prestations d'action sociale interministérielles dans la Fonction Publique d'État avec les derniers taux actualisés.

Depuis l'édition 2020, plusieurs prestations ont sensiblement progressé :

Chèque-Vacances, Aide à l'Installation des Personnels (AIP), Aide au maintien à domicile (AMD), simplification pour le CESU garde d'enfants 0-6 ans.

Ce **guide de la FSU** sur les prestations interministérielles d'action sociale a pour objectif de permettre à chaque agent-e d'avoir une bonne connaissance des prestations offertes, de savoir à qui s'adresser pour les obtenir, de connaître l'utilisation des crédits alloués.

Ce guide est également un outil pour, ensemble, réfléchir et proposer l'adaptation ou la création de prestations pour répondre à l'évolution des besoins des agent-es.



En premier lieu le SNUipp-FSU a fait une déclaration liminaire (la seule d'ailleurs) et posé des questions sur la situation sanitaire.

Lire le compte rendu et la déclaration liminaire: **ICI**



Mise à jour de la FAQ ministérielle le **#1erMai** :

▶ **#ULIS** : les élèves doivent rester soit en classe, soit dans la structure ULIS

▶ **#EPS** : réouverture sport en intérieur mais privilégier les activités extérieures...

les changements **ici**

La FAQ du MEN au 1/5/2021

La FAQ du SNUipp-FSU

Déclarer les jours de classe non remplacés **ici**

20 nouveaux contractuels sont en cours de recrutement (ils s'ajoutent aux 48 actuels)



Mardi 4 mai 2021, le SNUipp-FSU 06 a réuni en visio les formatrices-teurs du département.

Il s'agissait de préparer le Plan d'action national qui débouchera sur l'audience du SNUipp-FSU au ministère.

Lire le compte rendu : **ici**



Un décret (4 mai 2021) et un arrêté modifient la nomination au certificat d'aptitude aux fonctions de maitre formateur (CAFIPEMF).

Après 3 ans d'exercice de Cafipemf ou de conseiller pédagogique les détenteurs du Cafipemf peuvent acquérir une spécialisation définie par l'arrêté.

La formation au Cafipemf dure 5 semaines. L'examen comporte deux épreuves : la première consiste en une observation obligatoirement en maths ou français avec entretien avec le jury. La seconde épreuve consiste en la production d'un rapport de visite

**Le SNUipp-FSU avait déjà largement alerté et publié sur ce projet dès février :
Lire [ICI](#)**

Le décret et l'arrêté du 4 mai 2021 [ICI](#)



Compte-rendu Audience AESH/DSDEN du jeudi 29/04/2021

Cette audience fait suite à la journée de grève AESH organisée le 8 avril dernier à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la FSU et le SNUipp.

Une nouvelle action nationale de grève est d'ores et déjà prévue le 3 JUIN prochain.

Lire le compte rendu : [ici](#)



Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE DIRECTION d'ECOLE
Mercredi 12 mai à 9h - Voir [ICI](#)

Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE EDUCATION PRIORITAIRE -
Mercredi 26 mai à partir de 9 h - Voir [ICI](#)

Inscriptions par simple mail à snu06@snuipp.fr
Le lien de connexion vous sera envoyé en retour.



ATTENTION derniers jours pour vérifier les accusés de réception
jusqu'au 10 MAI midi

COPIE au SNUipp-FSU dans tous les cas pour vérification de votre accusé
TOUTES LES INFOS : [ICI](#)

►



Dimanche 9 mai : Loi climat : Marche d'après !

Collectif Citoyen.ne.s Pour Le Climat
Nouvelle initiative et manifestation

DIMANCHE 9 MAI 2021

14H à Nice, sur le parvis du Théâtre de Verdure

Le 9 mai nous marcherons à nouveau pour dénoncer une loi Climat dénuée d'ambition, qui ne permettra pas à la France de respecter l'accord de Paris.

En effet, après deux semaines de débats du projet de loi Climat et Résilience à l'Assemblée Nationale, et malgré plus de 5000 amendements déposés, le résultat n'est pas à la hauteur de l'urgence climatique et sociale.



PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos